

# Rapport annuel 2023

Fairtrade Max Havelaar



# Une croissance réjouissante malgré des défis mondiaux

2023 a été une année réussie pour Fairtrade Max Havelaar. La situation financière de la fondation s'est stabilisée et la demande de produits Fairtrade a de nouveau augmenté malgré l'incertitude économique. Les consommatrices et consommateurs ont acheté pour 970 millions de francs suisses de produits Fairtrade, soit une augmentation de 6% par rapport à l'année précédente. L'année dernière, les petits agriculteurs et les petites agricultrices des pays du Sud et les entreprises de notre pays ont fait face à un grand défi commun: la réglementation croissante des chaînes d'approvisionnement mondiales.

En 2023, le changement de paradigme en matière de diligence raisonnable des entreprises s'est poursuivi. Alors qu'il était auparavant avant tout le fruit d'un engagement volontaire des entreprises, le respect des critères sociaux et écologiques dans les chaînes d'approvisionnement mondiales devient de plus en plus une exigence réglementaire. Des mesures décisives ont été prises avec la mise en œuvre de lois historiques sur la diligence raisonnable en matière de droits humains et de protection de l'environnement, telles que les lois allemande et européenne sur les chaînes d'approvisionnement ou la directive européenne contre la déforestation. Cela signifie que la Suisse sera bientôt le seul pays européen à ne pas être

doté d'une réglementation complète. Néanmoins, la pression sur les entreprises suisses augmente déjà en raison des évolutions dans les autres pays européens.

## **Mettre efficacement en œuvre les exigences**

Pour participer activement à ce changement, Fairtrade Max Havelaar et Fairtrade International élaborent des solutions qui profitent aux petites exploitations et aux travailleuses et travailleurs du Sud, mais aussi aux entreprises de notre pays. Une «Risk Map» (carte des risques) mondiale a ainsi été publiée pour la première fois en 2023. Elle crée de la transparence sur les plus grands risques en matière de droits humains et environnementaux dans les pays et secteurs dans lesquels Fairtrade opère. Elle aide ainsi les entreprises à identifier, à comprendre et à traiter les risques et les causes. Fin novembre 2023, nous avons décidé de durcir les exigences relatives à la diligence raisonnable en matière de droits humains et de protection de l'environnement dans les Standards Fairtrade pour les négociants et les plantations employant des travailleuses et des travailleurs, mais aussi de fixer des objectifs globaux en matière de déforestation dans les normes sur le cacao et le café. Par ailleurs, la norme pour les petites exploitations sera révisée en 2025,

*BANAFRUCOOP est une coopérative de petits paysans du nord de la Colombie, fondée en 2007 par 26 agriculteurs. Les 35 membres actuels, dont onze femmes, cultivent des bananes de qualité supérieure / Photo: Zamira Ramirez & Sergio Calderón, CLAC*



**Pour les petites exploitations agricoles, une répartition équitable des charges est essentielle.**

*Kathrin Amacker,  
Présidente de la Fondation*

toujours en portant une attention particulière à la diligence raisonnable en matière de droits humains et de protection de l'environnement. En outre, Fairtrade International a publié pour la première fois l'année dernière un rapport complet sur les mesures en matière de droits humains et de durabilité environnementale. Ce rapport contient des résultats d'audit agrégés sur des sujets tels que les droits du travail, la protection de l'enfance et la biodiversité. Il montre de manière détaillée comment Fairtrade remplit ses propres obligations de diligence.

### **La répartition équitable des charges au centre des préoccupations**

Le fait que les entreprises s'acquittent de leur devoir de diligence sans rejeter vers le bas la responsabilité et les coûts de la mise en œuvre dans la chaîne de création de valeur ne va malheureusement toujours pas de soi. Pour les petites exploitations agricoles en particulier, une répartition équitable des charges, soutenue par de meilleurs prix, des primes de durabilité et des prestations de soutien, est essentielle. Nous nous engageons depuis des années pour des prix minimum non négociables, des primes Fairtrade supplémentaires et des salaires décents. Ainsi, en août 2023, le prix minimum du café a été sensiblement augmenté afin de répondre aux nombreux défis auxquels sont confrontés les productrices et les producteurs de café, de la crise climatique à l'inflation en passant par la volatilité des prix.

### **Une croissance réjouissante du chiffre d'affaires et une stabilisation financière**

En Suisse, l'année 2023 a été marquée par la baisse du pouvoir d'achat et l'insécurité au niveau mondial due aux guerres et aux crises. Malgré tout, les consommatrices et consommateurs de notre pays ont acheté pour 970 millions de francs de produits Fairtrade, soit 6% de plus que l'année précédente. Avec une consommation annuelle par habitant de 110 francs, les consommatrices et consommateurs suisses sont à nouveau les champions du monde du commerce équitable. Grâce à ces évolutions positives, combinées à des mesures de réduction des coûts, la situation financière de Fairtrade Max Havelaar s'est à nouveau stabilisée après une perte l'année précédente. La fondation clôt l'exercice financier 2023 avec un résultat positif.

La solidarité avec les petites exploitations et les travailleuses et travailleurs du Sud, même en temps de crise, distingue la Suisse et reflète l'immense engagement de nos partenaires commerciaux, fidèles et audacieux. Nous sommes confiants pour les mois à venir et nous nous sommes fixé comme objectif de poursuivre la croissance en 2024.

**The Future is fair!** Nous sommes heureux et reconnaissants que vous nous souteniez dans notre démarche.

*La Présidente et le Directeur exécutif*



Kathrin Amacker | Fabian Waldmeier



**Kathrin Amacker,**  
Présidente de la Fondation



**Fabian Waldmeier,**  
Directeur exécutif

# Les consommatrices et consommateurs achètent plus que jamais des produits Fairtrade

Les Suisses se sont davantage tournés vers les produits Fairtrade, ce qui a entraîné une augmentation du chiffre d'affaires de 6%, à 970 millions de francs suisses. La consommation par personne a atteint un nouveau pic de 110 francs suisses en moyenne. En comparaison internationale, les Suisses ont ainsi consolidé leur position de champions du monde du commerce équitable. Les détaillants, au premier lieu Coop, ont notamment largement contribué à ce résultat. Ils ont élargi leur gamme de produits Fairtrade et ont largement contribué à ce résultat réjouissant.

*Savourer des produits équitables au quotidien /  
Photo: Christopher Mueller, Fairtrade Max Havelaar*



En Suisse, le commerce de détail représente plus des trois quarts du chiffre d'affaires total de Fairtrade. Coop, Migros, Aldi, Lidl, Volg et Spar ont augmenté leurs ventes de produits Fairtrade de 7% en moyenne l'année dernière. Plusieurs distributeurs de marques, comme Maestrani, ont également investi dans leurs gammes Fairtrade, réalisant une croissance moyenne des ventes de 14%. L'évolution est également réjouissante chez la cinquantaine de torréfacteurs de café, dont les ventes de grains issus du commerce équitable ont augmenté de 8%. Les banques ont enregistré des résultats mitigés: Alors que le fonds or de la BKB a connu une évolution positive, la demande de petits lingots Fairtrade a nettement diminué. Les bijoutiers ont enregistré une évolution stable des ventes de bijoux en or Fairtrade.

L'évolution du chiffre d'affaires des catégories de produits est majoritairement positive. C'est principalement dû à de nombreuses innovations et changements de produits, tels que de nouve-



En Suisse, il existe au total plus de 3'700 produits Fairtrade. /  
Photo: Lia Studerus, Fairtrade Max Havelaar

aux articles de la marque «Karma» chez Coop, un développement des produits «Mr. Rice» chez Migros, ainsi que de nouveaux chocolats des gammes «Way To Go» chez Lidl Suisse et «Chocœur CHOCO CHANGER» chez ALDI SUISSE. En outre, les augmentations de prix liées à l'inflation ont également influencé le résultat à la hausse. Les sucreries, les produits laitiers, les produits de boulangerie, les fleurs et plantes, les fruits secs et les noix, le riz, les ballons de sport et les produits composés ont enregistré une croissance des ventes à deux chiffres. Les bananes, le café, les pâtes à tartiner et le thé ont atteint une croissance à un chiffre. La consommation de fruits exotiques, de glaces, de sucre, d'épices, de quinoa et de produits en coton a diminué. Les boissons ont également terminé en dessous du niveau de l'année précédente. Ce résultat est dû, d'une part, à une baisse de la demande de jus d'orange à base

de concentré et, d'autre part, à un changement important chez un grand distributeur. La baisse des ventes d'or peut s'expliquer par la baisse de la demande déjà mentionnée pour les petits lingots d'or. Avec une augmentation des ventes de 6% au total, il n'y a pas que la consommation qui a augmenté. La diversité des produits certifiés Fairtrade en Suisse a également continué de croître. Il existe désormais environ 3'700 produits disponibles avec le label Fairtrade. Grâce à la vente de produits Fairtrade, les travailleuses et travailleurs et les petites exploitations d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique bénéficient de meilleurs prix et d'une plus grande sécurité financière grâce aux prix minimum et aux primes Fairtrade. Cependant, de nombreuses organisations de petits producteurs ne peuvent vendre qu'une partie de leur récolte aux conditions du commerce équitable. Pour les coopératives de cacao par exemple, il ne s'agit que d'un tiers en moyenne; le reste doit être vendu sur le marché conventionnel. Le commerce équitable est d'autant plus efficace que la proportion de matières premières que les coopératives peuvent vendre aux conditions Fairtrade est importante. C'est la raison pour laquelle la croissance en Suisse est importante, pour que les familles des petits producteurs puissent vendre davantage aux conditions du commerce équitable.

Les entreprises aussi profitent d'un plus grand engagement envers le commerce équitable. Elles peuvent ainsi apporter une contribution précieuse à l'amélioration des conditions de vie tout au long des chaînes d'approvisionnement et rendre bien visible leur engagement pour le développement durable avec le label Fairtrade. De plus, Fairtrade aide les entreprises à se conformer aux obligations de diligence croissantes.

Un grand merci aux consommatrices et consommateurs suisses et aux partenaires Fairtrade qui ont contribué à ce résultat réjouissant. The Future is fair!

Chiffre d'affaires:  
**CHF 970 Mio.**

Croissance: **+6.2%**

Par personne: **CHF 110.-**

Primes:  
**USD 13.5 Mio.**

# Un partenariat solide pour votre entreprise

Les défis à tous les niveaux des chaînes d'approvisionnement deviennent de plus en plus complexes en raison des réglementations légales, y compris pour les entreprises en Suisse. Fairtrade Max Havelaar soutient votre entreprise en certifiant vos produits et en vous proposant des programmes sur mesure, afin que vous puissiez assumer votre devoir de diligence raisonnable en matière de droits humains et de protection de l'environnement et prendre des mesures appropriées.



## Certification

Notre cœur de métier: Depuis 1992, Fairtrade Max Havelaar aide les entreprises à s'approvisionner en matières premières produites de manière durable et commercialisées équitablement. Le label Fairtrade, qui jouit d'une très grande notoriété et d'une forte confiance auprès des consommatrices et des consommateurs, permet à votre entreprise d'afficher son engagement en faveur du commerce équitable sur tous ses produits.



## Au-delà de la certification

Une stratégie de durabilité tournée vers l'avenir ne se limite pas aux chaînes d'approvisionnement certifiées. Avec une gamme élargie de services dans les domaines de l'expertise, du conseil et des projets dans les pays d'origine, Fairtrade Max Havelaar vous aide à mieux relever les défis individuels et à renforcer l'impact au niveau local.

# Certification

La certification est un instrument permettant à votre entreprise d'assumer sa responsabilité en matière de durabilité et de rendre son engagement visible pour le consommateur grâce au label Fairtrade apposé sur le produit.



*Le label Fairtrade jouit d'une grande notoriété et d'une grande confiance dans le monde entier / Photo: Winchester Creatives, Fairtrade Nederland*

## L'impact de votre certification Fairtrade

✓ **DES REVENUS PLUS ÉLEVÉS ET PLUS STABLES** grâce au prix minimum Fairtrade et à la prime Fairtrade.

✓ **DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES AVEC LES NORMES FAIRTRADE:** Les petits producteurs et les travailleurs bénéficient des exigences sociales, environnementales et économiques étendues des normes Fairtrade, contrôlées par l'organisme de certification indépendant FLOCERT.

✓ **LA PROMOTION DE STRUCTURES DÉMOCRATIQUES** par la création de coopératives et de réseaux entre les travailleuses et travailleurs des plantations.

✓ **LA COLLABORATION AU NIVEAU LOCAL:** Les productrices et producteurs bénéficient de formations et de conseils par l'intermédiaire des réseaux Fairtrade de chaque continent. Par exemple, pour faire face aux conséquences du changement climatique.

✓ **RENFORCER LA CONFIANCE DES CONSOMMATRICES ET DES CONSOMMATEURS:** Fairtrade est le label de commerce équitable qui jouit de la plus grande confiance et de la plus grande notoriété au monde. Grâce à la certification et à l'utilisation de matières premières issues du commerce équitable, les entreprises peuvent utiliser de manière ciblée l'image positive du commerce équitable.

# Faire face efficacement aux risques dans la chaîne d'approvisionnement

Ces dernières années, plusieurs lois sur le devoir de diligence raisonnable en matière de droits humains et de protection de l'environnement ont été adoptées ou promues en Europe et en Suisse. La pression qui pèse sur les entreprises suisses pour qu'elles assument leurs responsabilités ne cesse d'augmenter.

Simone Hutter, docteure en droit, experte en droits humains et directrice adjointe de la coopération internationale chez Fairtrade Max Havelaar, répond aux grandes questions sur les évolutions actuelles et leur mise en œuvre effective.



**Quelle est la position de Fairtrade Max Havelaar sur les modifications législatives relatives au devoir de diligence raisonnable en matière de droits humains et de protection de l'environnement?**

*S.H.: Nous nous félicitons de cette évolution. En 2023, Fairtrade a également relevé ses propres exigences quant à la diligence raisonnable en matière de droits humains et de protection de l'environnement dans les normes Fairtrade pour les négociants et les travailleuses et travailleurs salariés. Des mesures plus strictes contre la déforestation ont également été adoptées dans les normes sur le cacao et le café. En 2025, la norme Fairtrade pour les petits producteurs sera également révisée.*

**La mise en œuvre des dispositions légales présente-t-elle un risque?**

*S.H.: Pour que les lois produisent les changements positifs souhaités, il faut prendre en compte les intérêts des personnes qui occupent la position la plus vulnérable dans les chaînes de valeur mon-*

*diales: les petits producteurs et les travailleurs. La responsabilité de la mise en œuvre ne peut pas leur incomber uniquement, car ils sont confrontés à des exigences toujours plus nombreuses.*

**N'est-ce pas le but du commerce équitable, d'imposer des exigences plus strictes?**

*S.H.: Des exigences plus strictes n'ont de sens que si elles s'accompagnent de meilleurs prix, de co-investissements et de services d'assistance. Malheureusement, ce n'est souvent pas le cas. La pauvreté est la cause de nombreuses atteintes aux droits humains et à l'environnement. Les bas prix aggravent encore la situation. Des exigences accrues sans changement des conditions augmentent les risques en matière de droits humains plutôt qu'elles ne les réduisent.*

**Que peuvent faire les entreprises?**

*S.H.: Un premier pas consiste à acheter des matières premières aux conditions Fairtrade, avec des prix minimum fixes et des primes Fairtrade supplémentaires. Les relations commerciales à long terme sont également importantes. Afin de répondre efficacement aux principaux risques de la chaîne d'approvisionnement, d'autres projets concrets peuvent être localement nécessaires, que nous proposons également et que nous mettons en œuvre avec succès.*



# Au-delà de la certification

Fairtrade Max Havelaar offre à votre entreprise un soutien sur mesure pour mieux relever les défis de votre chaîne d'approvisionnement et renforcer votre impact.

Les contraintes légales de plus en plus nombreuses obligent les entreprises à examiner de près leurs chaînes d'approvisionnement. Pour prendre des mesures appropriées pour réduire les risques, il faut d'abord identifier les risques existants et leurs causes. En janvier 2023, Fairtrade a lancé «Risk Map» (la carte des risques), pour mettre en évidence les principaux risques en matière de droits humains et de protection de l'environnement dans les pays et secteurs où elle opère. Cet outil vise à aider les entreprises à comprendre les risques et à les traiter.

De plus, en novembre dernier, Fairtrade s'est associée à Satellintelligence, un fournisseur de données de surveillance par satellite. Cela permet aux coopératives Fairtrade d'obtenir des données sur les fermes de leurs membres et leur risque de déforestation. Elles peuvent ainsi

mieux gérer les surfaces forestières et répondre aux exigences imposées aux entreprises par le règlement européen contre la déforestation.

## **Expertise et mise en œuvre de projets**

En collaboration avec Fairtrade International et l'organisme de certification FLOCERT, Fairtrade Max Havelaar accompagne les entreprises tout au long du processus d'examen de la diligence en leur apportant son expertise. Avec Fairtrade Max Havelaar, vous avez à vos côtés un partenaire compétent et très expérimenté pour vous aider à analyser les risques, à prendre des mesures ciblées de réduction des risques ou à mener un dialogue fructueux avec les titulaires de droits.

## **Un exemple d'actualité: Projet de lutte contre le travail des enfants et le travail forcé avec HALBA**

Le travail exploité des enfants et le travail forcé font partie des risques les plus importants dans le secteur du cacao en Afrique de l'Ouest. Le projet mené avec HALBA (une division de la société coopérative Coop) vise à réduire le risque de recours au travail des enfants et au travail forcé dans la production de cacao au Ghana. Cette démarche va au-delà de la certification basée sur l'audit. En amont du projet, des analyses des risques approfondies ont été réalisées dans les zones d'approvisionnement en cacao d'HALBA au Ghana afin de prendre des mesures ciblées et concrètes.

Le projet met l'accent sur la création de structures fonctionnelles au niveau communautaire, liées aux organismes publics existants, pour surveiller et éliminer les cas de recours au travail des enfants et au travail forcé.

*Konan Kouassi Alain lors d'une formation. / Photo: Mohamed Aly Diabate, Fairtrade / Fairpicture*



# Marketing Fairtrade: plus de visibilité pour votre engagement

L'impact de l'engagement de Fairtrade Max Havelaar et de ses partenaires ne se limite pas aux pays producteurs du Sud. Les campagnes d'activation et les coproductions créatives se traduisent par d'excellentes notes dans les enquêtes effectuées auprès des consommateurs suisses et par des récompenses valorisantes.

## Campagnes

Fairtrade Max Havelaar est réputée pour ses campagnes qui font bouger les choses. Le thème de communication de «l'équité climatique» de cette année a été repris au fil des mois au travers de mesures créatives et activatrices et a fait références aux matières premières importantes. L'objectif atteint: nous avons informé les consommatrices et les consommateurs sur les exigences climatiques et environnementales du commerce équitable et nous les avons appelés à s'engager en faveur du commerce équitable. Le point culminant a été la deuxième édition du «Fairbruary», qui a été organisé pour la première fois au niveau international en 2023, après avoir été lancé en Suisse l'année précédente. Des centaines de fans du commerce équitable ont remporté le titre de «héros du commerce équitable» en relevant divers défis. Avec le soutien de nos partenaires, une trentaine de coffrets de produits ont été envoyés à des créateurs de contenus qui ont relayé la campagne sur les réseaux sociaux.

## Les meilleures notes des consommatrices et consommateurs

La perception et l'impact du label Fairtrade sont régulièrement évalués par différentes études menées auprès des consommatrices et des consommateurs. En 2023, elles ont une nouvelle fois montré que le label Fairtrade jouit d'une excellente notoriété (92%) et d'une grande confiance

(85%)<sup>1</sup>. En comparaison avec plus de 400 autres marques suisses, Fairtrade se situe dans le top 20 pour ce qui est de la sympathie et la confiance<sup>2</sup>. Même en comparaison avec d'autres ONG, Fairtrade fait également très bonne figure et se classe parmi les<sup>3</sup> meilleures marques. Grâce à la certification, les entreprises peuvent utiliser de manière ciblée l'image positive de Fairtrade.

## Des récompenses pour un engagement exceptionnel

En octobre 2023 s'est tenue au Kenya la première remise des Fairtrade Global Awards, qui récompensent les partenaires Fairtrade internationaux pour leur engagement exceptionnel et leurs approches innovantes en matière de promotion de la justice sociale et de la durabilité dans le commerce. Quatre partenaires suisses de Fairtrade Max Havelaar – Coop, Delica AG, Nespresso et HPW – ont été récompensés dans ce cadre.

*Récompenses lors des Fairtrade Global Awards 2023 au Kenya. D.g.à.d.: Shadrack Ofori Yeboah (HPW Fresh & Dry), Denise Renaux (Coop), Phylis Warui (Nespresso), Sarah Sot (Delica), Steve Tharakan (ambassadeur suppléant de l'ambassade suisse au Kenya), Michael Fumey (HPW Fresh & Dry), Simon Aebi (Fairtrade Max Havelaar)*



<sup>1</sup> Globescan, 2023

<sup>2</sup> Havas Brand Predictor, 2023

<sup>3</sup> GfK Business Reflector, 2023

# Comptes annuels et rapport financier 2023

2023 a été une bonne année pour Fairtrade Max Havelaar. Comme davantage de produits Fairtrade ont été achetés en Suisse, les revenus de la fondation provenant des droits de licence ont également augmenté. Après une perte de 482'000 francs enregistrée l'année précédente en raison de divers facteurs, la situation de Fairtrade Max Havelaar s'est normalisée en 2023 et les comptes ont pu être à nouveau équilibrés avec un résultat positif de 41'000 francs. Pour y parvenir malgré une pression croissante sur les coûts, des mesures ont été prises afin de réduire durablement les frais de personnel ainsi que les frais de matériel.

Les redevances de licence ont augmenté de 156'000 francs en 2023, pour atteindre un total de 8,9 millions de francs. Autrement dit, la baisse à court terme des redevances par rapport à l'année précédente a été endiguée et la tendance de fond de hausse des revenus des licences a repris. Les catégories de produits Fleurs et plantes, Produits laitiers, Sucrieries, Produits de boulangerie et biscuits ainsi que Bananes ont généré davantage de revenus de licence. Par contre, les revenus des boissons froides ont diminué en raison d'un déréférencement. Les recettes du café non labellisé continuent également de baisser.

Les revenus des programmes, des prestations d'expertise et autres projets internationaux ont augmenté de 46'000 francs, mais 133'000 francs de moins ont été facturés pour les services fournis à d'autres organisations du commerce équitable. Au total, les produits d'exploitation ont augmenté de 63'000 francs.

Les charges d'exploitation ont diminué de 6,6% par rapport à l'année précédente. Les coûts ont baissé dans presque tous les domaines, seules les contributions à Fairtrade International et

les amortissements ont augmenté. Et ce pour les raisons suivantes:

- ✦ Après l'élimination, l'année précédente, du blocage des dépenses pour les programmes et les prestations d'expertise ainsi que les projets internationaux dû à la pandémie, qui induisait des coûts exceptionnellement élevés, la situation s'est normalisée en 2023. Les dépenses de 979'000 francs ont été compensées par des revenus de 514'000 francs, soit des investissements nets de 465'000 francs. Cette somme a servi, entre autres, à financer l'évaluation du revenu décent/salaire et des prix de référence, les programmes d'adaptation au changement climatique et le développement de la catégorie des produits Or.
- ✦ Les contributions à Fairtrade International ont été versées conformément aux réglementations applicables. En raison de l'augmentation des revenus des licences, les cotisations ont également augmenté de 3%, pour atteindre un total de 3'139'000 francs.
- ✦ Afin d'assurer la rentabilité à long terme de la fondation, l'effectif du personnel a été

progressivement réduit de 3,9 ETP en 2023. Dans le même temps, certains postes sont restés temporairement vacants. Les frais de personnel ont ainsi été considérablement réduits par rapport à l'année précédente.

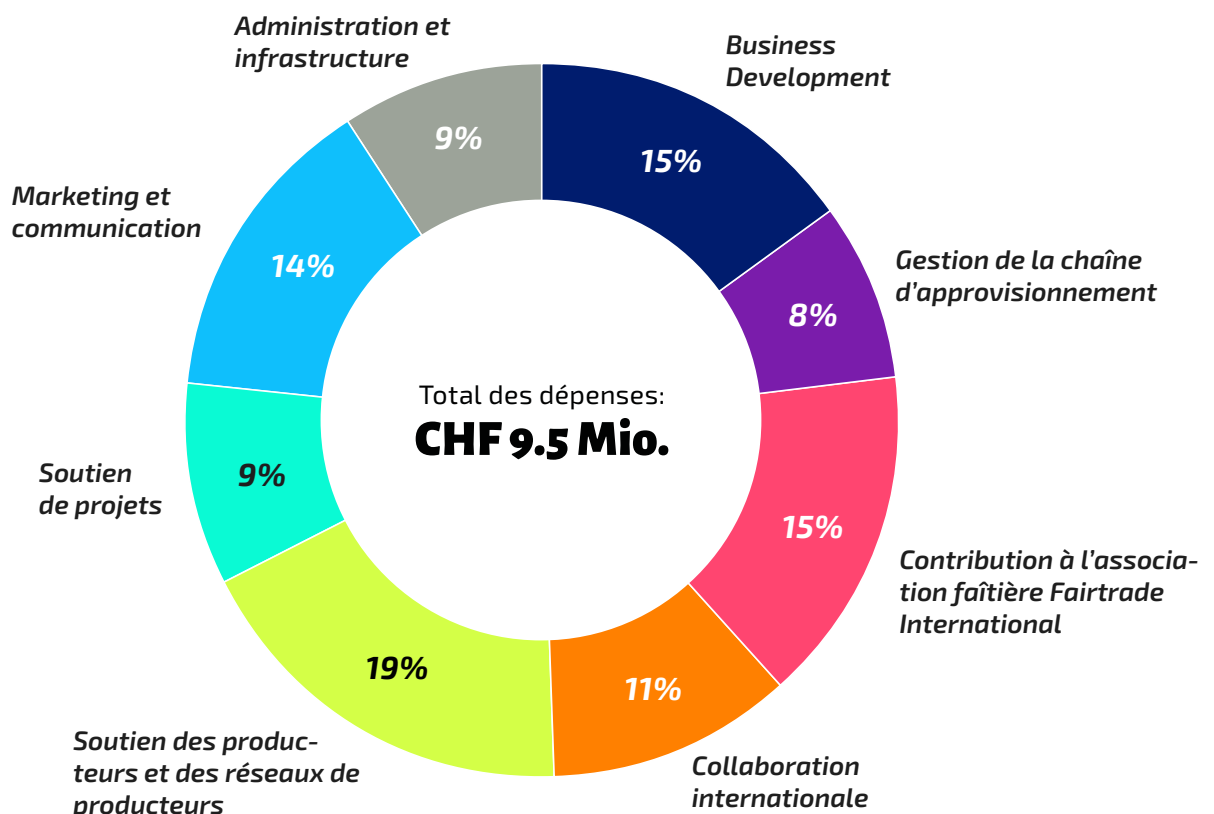
- ✦ Les frais administratifs augmentent également en raison de la hausse générale des prix. Le fait que, en 2023, les dépenses administratives soient encore inférieures à celles de l'année précédente est dû à la réduction des déplacements. Pour diverses raisons, plusieurs voyages dans l'hémisphère sud ont dû être reportés à l'année suivante.
- ✦ En 2022, le 30<sup>e</sup> anniversaire et la remise des prix ont entraîné une augmentation ponctuelle des frais de marketing et de communication. Cette année, les coûts sont revenus à un niveau normal, mais ils restent nettement inférieurs à celui d'avant la pandémie.

✦ Les investissements dans l'extension d'applications logicielles telles que Salesforce et PowerBI ont entraîné une légère augmentation des amortissements.

Alors que les dépenses engagées pour les projets internationaux et une perte élevée sur les actifs financiers avaient entraîné une perte de 48'000 francs au cours de l'exercice 2022, malgré la réduction du capital organisationnel lié, celui-ci a de nouveau pu être augmenté en 2023 et un bénéfice de 41'000 francs a été réalisé.

En 2023, 479'000 francs ont été constitués dans notre capital organisationnel lié et 296'000 francs utilisés. Le capital organisationnel du fonds augmente donc de 183'000 francs, et s'élève désormais à 1,1 million de francs. Le résultat annuel de 41'000 francs est compensé par les excédents annuels, qui atteignent à présent 4,7 millions de francs.

## Répartition des dépenses en 2023



# Bilan

ACTIFS CHF	Annexe <sup>4</sup>	31.12.23	31.12.22
<b>Actifs circulants</b>			
Liquidités	4.1	2'366'482	2'082'960
Créances résultant de livraisons et prestations	4.2	509'628	766'643
Autres créances à court term		1'279	2'490
Actif de régularisation	4.3	1'860'906	2'004'870
		<b>4'738'295</b>	<b>4'856'963</b>
<b>Immobilisations</b>			
Immobilisations financières	4.4	2'472'753	2'432'903
Immobilisations corporelles	4.5	50'422	75'748
Immobilisations incorporelles	4.5	187'383	164'674
		<b>2'710'558</b>	<b>2'673'325</b>
<b>Total ACTIFS</b>		<b>7'448'853</b>	<b>7'530'288</b>

PASSIFS CHF	Annexe	31.12.23	31.12.22
<b>Fonds étrangers à court terme</b>			
Dettes résultant de livraisons et prestations	5.1	441'152	589'395
Autres dettes à court terme	5.2	422'524	401'438
Provisions à court terme	5.3	118'178	129'278
Passif de régularisation passifs	5.4	320'533	418'289
		<b>1'302'388</b>	<b>1'538'400</b>
<b>Capital du fonds</b>			
<b>Fonds dédiés</b>		<b>139'551</b>	<b>209'488</b>
<b>Fonds étrangers, fonds affectés inclus</b>		<b>1'441'939</b>	<b>1'747'888</b>
<b>Capital de l'organisation</b>			
Capital de fondation versé	6	190'002	190'002
Capital immobilisé		1'117'214	934'091
Capital libre		4'699'698	4'658'307
		<b>6'006'914</b>	<b>5'782'400</b>
<b>Total PASSIFS</b>		<b>7'448'853</b>	<b>7'530'288</b>

Les présents comptes annuels ont été intégralement vérifiés dans le cadre d'un contrôle ordinaire exécuté par BDO Zurich, qui les a jugés corrects. Ils fournissent une image du patrimoine, de la situation financière et des résultats conforme aux recommandations Swiss GAAP RPC et satisfont à la loi suisse et à l'acte de fondation.

# Compte d'exploitation

Produit d'exploitation	Annexe	2023	2022
Produit des licences tierces		8'884'355	8'728'304
Produit résultant de prestations de service		162'872	83'300
Pertes résultant de créances		1'193	(2'922)
<b>Produit des prestations</b>		<b>9'048'420</b>	<b>8'808'682</b>
Produits des dons affectés		33	63
<b>Produits des dons</b>		<b>33</b>	<b>63</b>
Produits des contributions de mandat affectées		193'610	86'250
Produit des contributions à des programmes affectées		122'608	264'246
<b>Produit des contributions</b>		<b>316'218</b>	<b>350'496</b>
Autre produit d'exploitation		271'776	414'212
<b>Total produit d'exploitation</b>		<b>9'636'448</b>	<b>9'573'453</b>

Charges d'exploitation	Annexe	2023	2022
Contributions à des mandats et programmes versées		(386'170)	(276'012)
Charge directe des prestations de service		(116'586)	(9'956)
Charges de personnel		(3'977'784)	(4'333'730)
Charges d'administration		(824'820)	(835'705)
Collaboration internationale		(3'634'192)	(3'926'268)
Charges de marketing et communication		(453'626)	(715'218)
Amortissements des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles	4.5	(126'466)	(102'284)
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(9'519'645)</b>	<b>(10'199'172)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>116'803</b>	<b>(625'719)</b>

Produits financiers		190'554	186'289
Charges financières		(152'779)	(442'820)
<b>Résultat financier</b>	<b>7</b>	<b>37'775</b>	<b>(256'531)</b>
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>		<b>154'578</b>	<b>(882'250)</b>
Variation du capital des fonds		69'937	(64'959)
<b>Résultat des fonds liés</b>		<b>69'937</b>	<b>(64'959)</b>
<b>Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation</b>		<b>224'515</b>	<b>(947'209)</b>

	2023	2022
<b>Affectation/utilisation du capital d'organisation</b>		
Variation du capital immobilisé	(183'124)	465'320
<b>Résultat annuel avant affectation/ Utilisation du capital libre</b>	<b>4'1'391</b>	<b>(481'889)</b>

<sup>4</sup> Le rapport d'expertise complet, les comptes annuels, le rapport de performance ainsi que toutes les annexes peuvent être consultés sur [www.fairtrademaxhavelaar.ch](http://www.fairtrademaxhavelaar.ch)

# Marché et Matières Premières 2023

## Évolution des volumes de vente des principales matières premières par rapport à l'année précédente



**Bananes**

**38'522 tonnes**  
+2%



**Fleurs**

**65'701'704 unités**  
+26%



**Café<sup>5</sup>**

**7'647 tonnes**  
-7%



**Cacao**

**8'528 tonnes**  
+16%



**Jus de fruits**

**19'572'863 litre**  
-17%



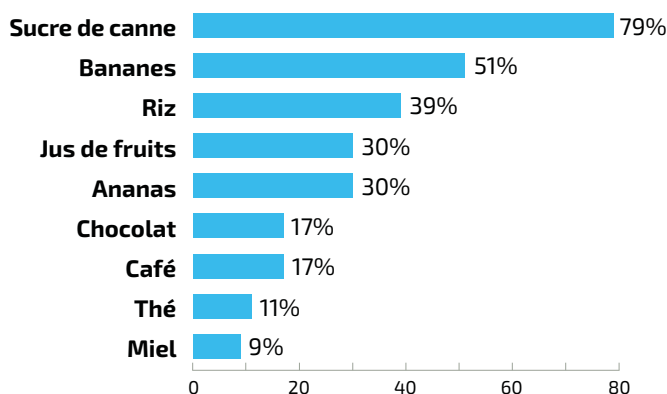
**Sucre de canne**

**8'175 tonnes**  
+2%

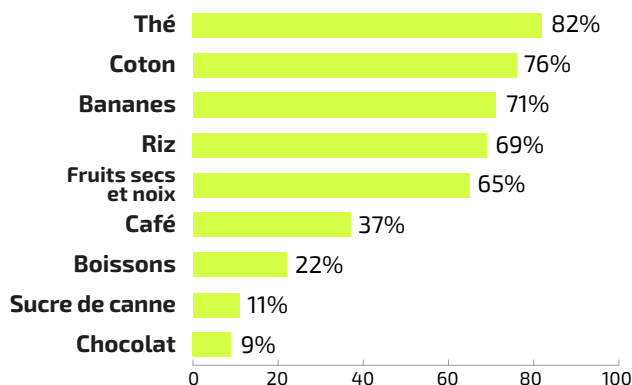
## Chiffre d'affaires par catégorie de produits

Produit	Chiffre d'affaires CHF	Changement par rapp. 2022
<b>Sucreries</b>	<b>223'023'464</b>	<b>17.3%</b>
- Chocolat	178'117'902	18.9%
- Biscuits et divers	44'905'562	11.6%
<b>Bananes</b>	<b>110'142'776</b>	<b>3.9%</b>
<b>Café</b>	<b>97'577'825</b>	<b>6.2%</b>
<b>Fruits exotiques</b>	<b>78'840'455</b>	<b>-1.9%</b>
- Fruits & légumes frais	48'326'274	-8.6%
- Conserves	30'514'182	11.1%
<b>Produits laitiers</b>	<b>73'659'082</b>	<b>10.4%</b>
- Yaourts	47'951'831	4.4%
- Produits laitiers composés	16'936'336	28.3%
- Autres	8'770'916	15.8%
<b>Boissons</b>	<b>72'383'447</b>	<b>-12.8%</b>
- Jus de fruits	47'187'268	-19.1%
- Boissons froides	23'939'139	1.9%
- Boissons alcoolisées	1'257'041	6.6%
<b>Pâtisseries</b>	<b>68'500'809</b>	<b>10.5%</b>
<b>Fleurs et plantes</b>	<b>60'971'700</b>	<b>22.4%</b>
<b>Glaces</b>	<b>52'468'853</b>	<b>-5.4%</b>
<b>Fruits secs et noix</b>	<b>50'678'490</b>	<b>17.2%</b>
<b>Riz</b>	<b>26'835'331</b>	<b>13.7%</b>
<b>Produits composés</b>	<b>14'386'420</b>	<b>24%</b>
<b>Sucre de canne</b>	<b>9'290'133</b>	<b>-7.1%</b>
<b>Or</b>	<b>8'647'821</b>	<b>-45%</b>
<b>Pâte à tartiner</b>	<b>7'855'189</b>	<b>0.8%</b>
- Miel	4'718'192	-10%
- Autres	3'136'997	22.8%
<b>Épices</b>	<b>5'178'644</b>	<b>-5.2%</b>
<b>Thé</b>	<b>4'011'564</b>	<b>1%</b>
<b>Quinoa</b>	<b>3'927'498</b>	<b>-8.1%</b>
<b>Produits à base de coton</b>	<b>1'567'037</b>	<b>-28.2%</b>
<b>Ballons de sport</b>	<b>115'325</b>	<b>11.3%</b>
<b>Total</b>	<b>970'061'862</b>	<b>6.2%</b>

## Part de marché<sup>6</sup>



## Part de Bio<sup>7</sup>



<sup>5</sup> Comprend également le café Fairtrade non labellisé.

<sup>6</sup> Estimation de la part de marché du commerce de détail basée sur les volumes de vente; base: AC Nielsen.

<sup>7</sup> Part de la matière première Fairtrade qui répond également aux directives bio, sur la base des volumes de vente.

### Impressum

Éditeur: Max Havelaar-Stiftung (Schweiz)

Rédaction: Laura Saner, Lukas Krebs,

Fabian Waldmeier, Simon Aebi, Denise Büchler

Layout: Lia Studerus / Publié: Mai 2024

Photo de couverture: Ms Bewla, ouvrière du thé de la "Chamong Tea Exports Pvt. Ltd" à Calcutta, Inde / Fairtrade NAPP